

La restauration du patrimoine religieux se poursuit

Le conseil municipal s'est réuni vendredi pour le vote du compte administratif, qui a clos la gestion des comptes de 2017 et celui du budget prévisionnel 2018 pour un montant global de 1 282 290 euros.

Les quatre taxes restent inchangées. Elles rapportent à la commune la somme de 60 668 euros. Le budget a été voté à l'unanimité, les six conseillers présents ayant les procurations des cinq conseillers absents. Le maire, Arnaud Prigent, a donné les explications sur les montants engagés dans les différentes lignes budgétaires et sur les opérations de travaux pour 2018. Concernant le patrimoine



Le maire Arnaud Prigent entouré des conseillers.

(Photo D. O.)

religieux, l'église Saint-Michel verra sa façade ouest restaurée avec ses vitraux, cloches, clocheton et son mur sud pour un montant de 118 319 euros.

Pour la chapelle d'Entrevignes, une tranche de travaux de restauration com-

plémentaire à celle de 2016 sera composée d'une part communale de 23 543 euros pour un montant global de 100 648 euros.

Pour la réfection de réseaux, la fin de l'année devrait voir le début des travaux de la tranche N°1, rue

de la Fontaine-impasse Baragne pour 128 467 euros. Une dotation d'équipement des territoires ruraux de 105 585 est en attente de passage en commission financière pour acceptation. Une dotation de voirie de 52 900 euros de la part du Département permettra la réalisation d'une dizaine de petites opérations nécessaires pour l'entretien annuel des lieux de passage.

Une subvention de 350 euros pour la Maison des enfants et de 444 euros pour le groupe scolaire du Soleil de Roquesteron permettra aux enfants d'aller à la piscine.

DANIEL OLIVARI